

**EXTRAIT DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à 20 heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Montils. La réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Victor NGUEWOUA, Maire. La convocation leur avait été adressée individuellement, le 2 avril 2026, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11, et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : 13

Messieurs Victor Alain NGUEWOUA - - Philippe ROUET - Thierry DEMOULIN - Pascal PELLERIN - Laurent RULLIER
- Vincent NEAU - Olivier GRENON - Bruno DELAVAL
Mesdames - Maryse PAYET - Audrey RODHES - Marine RICÉ - Karine SEGUIN - Sylvie SOUDAIS

Etai(en)t excusé(s) : 2

Aurélie SIMONNET (pouvoir donné à Maryse PAYET), Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD (pouvoir à Vincent NEAU)

A été nommé(e) secrétaire de séance : Sylvie SOUDAIS

Délibération n°20260414_06

Objet : Proposition pour achat ensemble immobilier rue du château

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir un bien immobilier situé 22 rue du château cadastré E 228 et E 1146. Une visite a eu lieu le par quelques élus. Cet ensemble immobilier d'une superficie de 1041m² est constitué de 3 logements dont 2 sont vacants et un est actuellement loué.

Le prix d'acquisition a été fixé à 315 000€ hors frais de notaires. Cette opération serait financée par un emprunt qui serait couvert par les loyers à venir.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, DECIDE à la majorité (13 pour, 2 contre) :

- de faire une proposition pour l'achat de l'ensemble immobilier situé au 22 rue du château
- dit que les crédits budgétaires sont prévus sur le budget annexe boulangerie-supérette
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les documents en lien avec cet achat

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

A MONTILS, le 14 avril 2026,

Le Maire,
Victor Alain NGUEWOUALe secrétaire de séance
Sylvie SOUDAIS